

Rapport d'activité de la Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (CIP-GYB) pour l'année 2017

La Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (CIP-GYB), composée de Mesdames et Messieurs les Député-e-s :

Délégation fribourgeoise

Jean-Daniel Chardonnens, Denis Chassot (jusqu'au 3 octobre 2017) puis Cédric Péclard, Eric Collomb, Johanna Gapany, Bernadette Hänni-Fischer, Rose-Marie Rodriguez et Stéphane Sudan

Denis Chassot est décédé subitement le 3 octobre 2017, la veille de la séance d'automne de la CIP.

Délégation vaudoise

Philippe Cornamusaz, Josée Martin (jusqu'au 30 juin 2017) puis Maurice Mischler, Jacques Perrin (jusqu'au 30 juin 2017) puis Eliane Desarzens, Alette Rey-Marion (cheffe de la délégation vaudoise), Daniel Ruch, Claude Schwab et Daniel Trolliet

Les changements au sein de la délégation vaudoise sont consécutifs au renouvellement des autorités vaudoises (élections générales du 30 avril 2017).

Sous la présidence de la députée Rose-Marie Rodriguez, la commission transmet aux Parlements des cantons de Fribourg et Vaud, conformément à l'art. 15 al. 5 de la Convention sur la participation des Parlements aux conventions intercantionales (CoParl), son rapport d'activité 2017.

1. Mission légale

Conformément à son mandat légal, défini à l'article 73 de la Convention intercantonale sur la création et l'exploitation du Gymnase intercantonal de la Broye (CIGB), la Commission interparlementaire a exercé un contrôle coordonné sur cet établissement, plus particulièrement sur le budget et les comptes annuels. Elle veille en outre à être régulièrement informée de l'évolution du dossier d'agrandissement du Gymnase.

Afin d'assurer sa mission de haute surveillance, la CIP-GYB a tenu deux séances durant l'année 2017. Celles-ci se sont déroulées en présence, d'une part, du conseiller d'Etat Jean- Pierre Siggen, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) du canton de Fribourg et président du Conseil du GYB pour les années 2016 et 2017, d'autre part, du directeur du Gymnase, M. Thierry Maire. L'un et l'autre ont répondu aux questions et demandes d'informations complémentaires de la Commission à sa pleine satisfaction. Elle les en remercie.

M. François Piccand, chef du Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré du canton de Fribourg, a également assisté aux séances de la CIP-GYB. Le Secrétariat du Grand Conseil fribourgeois assume le secrétariat permanent de la Commission plénière.

2. Comptes 2016

Les charges 2016 avaient été bien anticipées puisque les comptes ont bouclé avec un écart très faible de 0,7% par rapport au budget : le total de charges de 15 603 779 frs est ainsi inférieur de 116 220 frs aux prévisions.

Deux éléments méritent mention au moment de l'analyse de ces comptes. Premièrement, les frais d'impression et de photocopies, en d'autres termes liés au papier, ont constamment diminué pour atteindre en

2016 moins de 50 % des dépenses de 2012, cela malgré l'augmentation sensible de l'effectif des élèves et des enseignants. Deuxièmement, alors que la consommation est restée stable, la facture de l'énergie a largement profité des tarifs avantageux du gaz. Le cours de cette matière première étant peu stable, le budget est difficilement prévisible. Il s'agit toutefois de rester prudent pour les comptes 2017.

3. Budget 2018

Le budget 2017 avait été établi avec un effectif de 1200 élèves à la rentrée d'août 2017. Cette prévision, qui correspond à + 70 élèves et + 3 classes par rapport à la rentrée d'août 2016, s'est avérée parfaitement exacte. L'année scolaire étant à cheval sur l'année comptable, cette hausse influence sensiblement le budget 2018, également impacté par l'ouverture probable d'une classe supplémentaire à la rentrée d'août 2018. A ce moment-là, la population scolaire du GYB atteindra l'effectif initialement prévu en 2021. L'effet ricochet sur un certain nombre de positions est non négligeable.

A cela s'ajoute une hausse des charges de plusieurs positions, repoussée du budget 2017 au budget 2018, afin de contenir l'effet de la fin des mesures d'économie en matière salariale. Il s'agit principalement des positions liées à l'achat de mobilier et d'équipement et à leur entretien. Enfin, la hausse annoncée des tarifs du gaz a exigé une adaptation de la position « chauffage ».

Parallèlement, l'établissement a dégagé toutes les économies possibles induites par la digitalisation.

Le budget 2018 boucle finalement avec un total des charges en augmentation de 4,23 % à 17,185 millions.

La CIP-GYB a adopté le budget 2018 lors de sa séance du 4 octobre 2017.

4. Faire face à la suroccupation des locaux

Comme mentionné ci-dessus, l'effectif du GYB a fait un bond à la rentrée 2017-2018, passant de 1128 à 1199 élèves. Parallèlement, l'effectif des enseignants, lissé sur l'année comptable, augmente de 89 à 92,2 EPT (91 EPT à la rentrée d'août 2017, 93 EPT à la rentrée d'août 2018 si les prévisions démographiques se confirment). Malgré des prévisions quasi exactes quant aux effectifs, ceux-ci vont peser sur les comptes de l'année écoulée. Le conseil du GYB a d'ores et déjà annoncé un dépassement du budget et le recours au fonds de réserve.

En termes de pourcentages, la répartition par filières montre une légère baisse de fréquentation de l'école de maturité et une hausse de celle de l'école de culture générale, domaine social. La tendance à un léger recul de la proportion d'élèves fribourgeois se confirme pour atteindre 51,21 %, en retrait d'environ 0,44 %.

Pour faire face à la suroccupation des locaux, initialement conçus pour 850 élèves, la direction du GYB a mis en place une série de mesures et astuces touchant les horaires, l'équipement, le mobilier et l'occupation des salles de classes, des salles de sport et de la cafétéria (ex : salles de cours transformées en réfectoire à l'heure des repas). Elles permettent à l'établissement de continuer à remplir sa mission à satisfaction.

5. Agrandissement du site : retard annoncé

L'agrandissement du site n'en devient que plus urgent. Malheureusement, le dossier a pris un certain retard par rapport à la planification, si bien que la mise en service est repoussée d'une année, soit à la rentrée d'août 2021. Une vacance de postes d'architectes dans les deux cantons et le changement à la tête du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud ont ralenti les travaux. S'y ajoutent des procédures différentes dans les deux cantons. L'étude de faisabilité (programme des locaux) a été validée en été 2017. La question de l'intégration, au projet, d'une halle de sport supplémentaire était encore ouverte en automne dernier. Le chantier sera attribué en entreprise générale.

6. En route vers la digitalisation

En 2017, les cantons de Vaud et Fribourg ont chacun annoncé un renforcement de l'intégration des outils numériques dans la formation. Ce cadre permet au GYB de faire un pas supplémentaire en direction de la digitalisation. Pour rappel, dès son ouverture en 2005, le GYB a saisi l'opportunité de lancer la conversion virtuelle des moyens d'enseignement traditionnels.

Les trois axes de développement de la digitalisation au sein du GYB sont les suivants : 1) la cyberadministration, notamment le portail des parents qui facilite la transmission des informations et des échanges, qui contribue à une baisse considérable des coûts ; 2) la formation à l'informatique, comme

science, à l'intention des élèves des deux dernières années de l'école de maturité : 3) l'intégration de la formation dans le monde digital : les enseignants ont été formés à l'utilisation des outils informatiques et le GYB propose aux élèves un cursus numérique.

Cela dit, l'établissement offre toujours le choix entre un cursus sur supports traditionnels et un cursus numérique. Le 85 % des élèves ont choisi le cursus numérique ; cela signifie que 1000 élèves se connectent chaque matin d'école. Le coût des fournitures scolaires a diminué de 35 % depuis l'introduction de l'iGYB en août 2013.

Le GYB et son directeur, Thierry Maire, sont devenus des références au plan suisse en matière de digitalisation d'établissements scolaires.

En conclusion, la CIP-GYB souligne la bonne conduite et le bon fonctionnement de l'établissement. Elle recommande aux Grands Conseils des cantons de Vaud et Fribourg d'adopter ce rapport d'activité 2017.

Au nom de la Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye :

Rose-Marie Rodriguez
Présidente

Marie-Claude Clerc
Secrétaire

Aliette Rey-Marion
Cheffe de la délégation vaudoise

1. PREAMBULE

(A remplir par le secrétaire de commission)

- Participants
- Séances
- Documentation

2. PRESENTATION DE L'EMPL – POSITION DU CONSEIL D'ETAT

(A remplir par le rapporteur)

3. AUDITIONS

(A remplir par le rapporteur)

4. DISCUSSION GENERALE

(A remplir par le rapporteur)

5. EXAMEN POINT PAR POINT DE L'EXPOSE DES MOTIFS

(A remplir par le rapporteur)

6. DISCUSSION SUR LE PROJET DE LOI ET VOTES

6.1. COMMENTAIRES, AMENDEMENTS ET VOTES

(A remplir par le rapporteur)

L'art. 1 du projet de loi est adopté par . voix pour, . voix contre et . abstentions.

L'art. 2 du projet de loi est adopté par . voix pour, . voix contre et . abstentions.

...

7. VOTE FINAL SUR LE PROJET DE LOI

(Tel que discuté et amendé par la commission, à la fin des travaux)

8. ENTREE EN MATIERE SUR LE PROJET DE LOI

La commission recommande au Grand Conseil l'entrée en matière sur ce projet de loi par ...voix pour, ...contre et ...abstention(s) / à l'unanimité des membres présents.

Lieu, le jour mois année.

*Le rapporteur :
(Signé) Prénom Nom*

Annexes :

- ...
- ...